



CENTRE HOSPITALIER DE DUNKERQUE

EHPAD « LES CHARMILLES »

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE VIE SOCIALE
DU 28 FEVRIER 2023**

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur GENEST Nicolas – Directeur de l'EHPAD
Madame WILLEMS Virginie – Cadre Supérieur de Santé
Madame WALTON Virginie – Cadre de Santé
Monsieur DESCHAMPS Jean Marc – Représentant des résidents
Monsieur VANHILLE Henri – Représentant des résidents
Madame COUVEREUR Janine – Représentante des résidents
Madame SMAGGHE Mariène – Représentante des familles
Madame PILLER Myriam – Représentante des familles
Madame BENARD Marie – Mandataire judiciaire
Monsieur LECOCQ Jérôme – Secrétaire de séance

EXCUSES :

Monsieur BASTIEN Roland – Représentant des familles
Madame VANELLE Anne-Sophie – Syndicat CFDT
Madame SAADAOUI Samah – médecin
Madame RAZALI Sarah – médecin

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu du CVS du 29/11/2022
2. Présentation des représentants des résidents
3. Présentation des représentants des familles
4. Election du Président du CVS
5. Présentation et validation du règlement intérieur du CVS
6. Questions diverses



1. Approbation du compte rendu du CVS du 29/11/2022

Le compte rendu du conseil de vie sociale du 29 novembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

Le compte rendu doit être adressé à Mme Smagghe et Mme Piller suite à leur élection.

2. Présentation des représentants des résidents

Monsieur DESCHAMPS Jean Marc
Monsieur VANHILLE Henri
Madame COUVEREUR Janine

3. Présentation des représentants des familles

Madame SMAGGHE Marlène
Monsieur BASTIEN Roland
Madame PILLER Myriam

4. Election du Président du CVS (Disposition de l'article D.311-9 CASF)

Le président du conseil est élu au scrutin secret et à la majorité des votants par et parmi les membres représentant les personnes accompagnées ou en cas d'impossibilité ou d'empêchement, par et parmi les familles ou les représentants légaux. En cas de partage égal des voix, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Le président suppléant est élu selon les mêmes modalités parmi les membres représentant soit les personnes accompagnées, soit les familles ou les représentants légaux.

Les membres ont élu Mme Marie Benard présidente du conseil de vie sociale qui est seule à se présenter.

Mme Marlène Smagghe est élue vice-présidente.

Mme Smagghe accompagnera Mme Benard afin de mieux connaître le rôle de président.

5. Présentation et validation du règlement intérieur du CVS

Le règlement intérieur est lu lors de la séance. Des ajustements sont à réaliser par le secrétaire et sera adressé aux membres pour lecture.

La validation du règlement intérieur aura lieu lors du prochain CVS.

6. Questions diverses

Mr Genest propose d'inviter systématiquement les résidents élus suppléants lors des prochaines réunions.

Mr Vanhille Henri propose que le jardin soit mieux équipé pour être plus accessible aux résidents et aux familles = mise à disposition de tables pour faire des pique niques et installation d'une pergola.

Mr Genest va contacter le lycée horticole de Dunkerque afin de mieux aménager les espaces verts de la résidence et également proposer des agencements dans le jardin.

Mme Willems rappelle que le projet d'un parcours sécurisé est toujours à l'étude pour le jardin.

Mr Vanhille Henri demande que les plats évoluent et soient plus variés :

- Toujours le même poisson qui est servi.
- Réaliser des repas à thème plus régulièrement.
- Plus de fruits frais et de saison
- Pâte à tartiner au petit déjeuner (actuellement seulement proposé le samedi)
Mr Genest demande à Mme Willems de prendre contact avec les hôtelières afin de commander un panel plus large au petit déjeuner.

Mme Willems invite Mme Vanhille et Mme Couvreur à la commission de restauration qui aura lieu ce jeudi 02 mars avec Mr Liegeois responsable cuisine.

Mr Genest va prendre contact avec Mr Liegeois pour lui proposer des projets et voir la faisabilité. La structure est soumise à des procédures concernant l'alimentation proposée.

La Présidente du C.V.S.



Marie Benard